



NEGOCIATIONS SALARIALES

Nous vous avons demandé, via un questionnaire, vos attentes vis-à-vis des négociations salariales.

Vous êtes chaque année de plus en plus nombreux à nous répondre, avec plus de 26 % de retours.

Nous vous en remercions car cela nous permet d'être au plus près de vos attentes.

**Plus de 88 % d'entre vous demandent une somme fixe :
70,53 euros en moyenne**

A 32 %*, vous demandez une augmentation de 4,76 %

(* certains ayant répondu somme fixe et pourcentage)

Concernant vos commentaires, il en ressort principalement :

- ⇒ Vous n'êtes pas contre les augmentations individuelles, mais en exigeant des critères objectifs et clairs.
- ⇒ Vous réclamez une augmentation des tickets restaurants.
- ⇒ Vous voulez une prise en charge des journées enfant malade.
- ⇒ Vous souhaitez une réévaluation des primes industrielles.
- ⇒ Vous êtes en accord avec notre analyse concernant la journée de solidarité.



Conformément à vos réponses,

la CGT Pierre Fabre demande à la Direction :

- ⇒ Une augmentation générale de **70 euros**
- ⇒ Une augmentation des tickets restaurants à **8 euros**, avec une prise en charge équivalente de la part patronale pour les cantines.
- ⇒ Une instauration de journées enfant malade rémunérées.
- ⇒ Une réévaluation des primes industrielles.

SALAIRE de BASE MOYEN MENSUEL PAR GROUPE ET PAR NIVEAUX DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE AU 31 décembre 2010

(source rapport annuel 2011 LEEM)

Groupes niveaux	FEMMES		HOMMES		HOMMES + FEMMES	
	Effectifs	Salaire moyen F	Effectifs	Salaire moyen H	Effectifs	Salaire moyen H + F
1/A	0	0	0	0	0	0
1/B	168	1 440	75	1 514	243	1 462
1/C	54	1 448	25	1 496	79	1 463
2/A	ns	ns	ns	ns	ns	ns
2/B	963	1 648	621	1 693	1 584	1 666
2/C	563	1 773	421	1 857	984	1 809
3/A	30	1 695	38	1 735	68	1 717
3/B	2121	1 878	1 881	1 888	4 002	1 883
3/C	745	2 088	1065	2 116	1 810	2 105
4/A	83	1 880	69	1 902	152	1 890
4/B	2483	2 162	2 364	2 162	4 847	2 162
4/C	1215	2 396	1233	2 437	2 448	2 416
5/A	150	2 302	111	2 306	261	2 304
5/B	3484	2 509	2 500	2 560	5 984	2 530
5/C	2076	2 814	1229	2 892	3 305	2 843
6/A	250	2 912	137	2 881	387	2 901
6/B	5029	3 315	3 013	3 377	8 042	3 339
6/C	2052	3 652	1381	3 728	3 433	3 683
7/A	2128	4 351	1958	4 583	4 086	4 462
7/B	1787	4 738	1962	4 945	3 749	4 847
8/A	1092	5 709	1197	5 855	2289	5 786
8/B	665	6 322	724	6 521	1389	6 426
9/A	554	7 448	845	7 596	1399	7 538
9/B	249	8 506	439	8 601	688	8 567
10	241	10 636	558	10 969	799	10 869
11	69	13 239	301	15 723	370	15 260
TOTAL	28251		24147		52398	

(Salaire de base : 1^{ère} ligne de votre bulletin de paye)



COMPAREZ !

Votre salaire mensuel de base est-il en adéquation avec ce tableau, sachant que le Laboratoire PIERRE FABRE fait partie des plus grosses entreprises de l'industrie pharmaceutique ?

Nous sommes dans l'impossibilité de faire des comparaisons par groupe et par niveaux entre notre entreprise et le LEEM.

La Direction nous a refusé cette information en DP, nous donnant seulement les moyennes par catégories professionnelles (O, E, TAM, Cadre, Anim, VM, VRP, ATC) par branche (PFM, PFDC) !